

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
22 décembre 2004
Français
Original: anglais

**Lettre datée du 16 décembre 2004, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Président du Comité
du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001)
concernant la lutte antiterroriste**

J'ai l'honneur de me référer à la lettre de mon prédécesseur en date du 19 avril 2004 (S/2004/340), par laquelle celui-ci transmettait le quatrième rapport présenté par la Bulgarie au Comité contre le terrorisme, en application du paragraphe 6 de la résolution 1373 (2001).

Après avoir attentivement examiné le rapport avec le concours de ses experts, le Comité contre le terrorisme a écrit au Représentant permanent de la Bulgarie auprès de l'Organisation des Nations Unies pour lui faire part de ses observations préliminaires et inviter la Bulgarie à lui présenter une réponse sous la forme d'un cinquième rapport d'ici au 15 février 2005.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Président du Comité du Conseil de sécurité
créé par la résolution 1373 (2001)
concernant la lutte antiterroriste
(*Signé*) Andrey I. Denisov

